



CA-CICA DU 15^{ème} ARRONDISSEMENT

JEUDI 30 MAI 2018

- Transcription des débats -

Sont présents :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, Anne-Charlotte BUFFETEAU, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Elisabeth de FRESQUET, Françoise DOROCQ, Marie-Caroline DOUCERÈ , Caroline DUC, Marc ESCLAPEZ, Maud GATEL, Ariane LAVERDANT , Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Audrey LEVAVASSEUR, Françoise MALASSIS, Jean-Baptiste MENGUY, Jean-Philippe PIERRE, Laurent RACAPÉ, Olivier RIGAUD, Chantal ROLGEN, Isabelle ROY, Nicole SCHNEIDER, Florian SITBON, Marie TOUBIANA.

Sont absents et excusés :

Mesdames et Messieurs : Daniel-Georges COURTOIS (ayant donné pouvoir à Claire de CLERMONT-TONNERRE), Louisa FERHAT (ayant donné pouvoir à Isabelle LESENS), Valérie GIOVANNUCCI (ayant donné pouvoir à Chantal ROLGEN), Shervin JANANI (ayant donné pouvoir à Marie-Caroline DOUCERÈ),

Jean-François LAMOUR (ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste MENGUY), Jean-François LOZIN (ayant donné pouvoir à Louise-Agathe CHARPENTIER), Hubert MARTINEZ (ayant donné pouvoir à Jean-Philippe PIERRE), Alphée ROCHE-NOËL (ayant donné pouvoir à Françoise MALASSIS).

Sont absents :

Mesdames et Messieurs : Christine BRUNET, Pierre CHARON, François-David CRAVENNE, Claude DARGENT, Jean-Raymond DELMAS, Agnès EVREN, Gérard GAYET, Anne HIDALGO, Jean-Manuel HUE, Jérôme LORIAU, Youma-Aïcha MAIRÉ, Fabrice ORLANDI, Laurence PATRICE, Jean-Yves PINET, Anne TACHENE, Anne-Claire TYSSANDIER, Bertrand VASNIER, Dominique VERSINI et Yann WERHLING.

1. Désignation des secrétaires de séance

Monsieur le Maire : La secrétaire de séance sera Ariane LAVERDANT.

2. Question relative au maintien de la réforme des rythmes scolaires de 2013 et au temps d'accueil périscolaire. Bilans et Perspectives.

Monsieur le Maire : L'ordre du jour de la réunion de ce soir, adopté par le CICA et le Conseil d'arrondissement le 16 avril dernier, concerne la réforme des rythmes scolaires et les temps d'accueil périscolaires. Pour aborder ce sujet, je remercie de leur présence, Patrick BLOCHE, l'adjoint au Maire de Paris en charge de ces sujets qui m'a indiqué qu'il aurait une vingtaine de minutes de retard, Jean-Baptiste MENGUY, conseiller de Paris, délégué auprès de moi à l'éducation, à la famille, à la Caisse des écoles, à l'alimentation durable ; Chantal ROLGEN, mon adjointe chargée de l'éducation ; Bérénice DELPAL, directrice des affaires scolaires de la Ville de Paris ; Christophe DERBOULE, son directeur-adjoint en charge de la coordination des CASPE ; Emmanuel DESCHAMPS, adjoint au directeur académique des services de l'Éducation nationale chargé du premier degré ; Madame JEANNIN, cheffe de la CASPE (Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance) des XV^e et VII^e arrondissements. Je salue, bien sûr, tous les membres de la communauté scolaire présents dans la salle ainsi que les associations qui s'intéressent de près à ce sujet.

Dans un premier temps, je vais passer la parole à Monsieur ANGOUILLANT, représentant de l'association Reflets 15, afin qu'il puisse poser sa question et évoquer les points qu'il souhaite aborder. Après quoi, nous entamerons notre débat avec différentes interventions à la tribune, dans le Conseil d'arrondissement et dans la salle.

Monsieur ANGOUILLANT, vous avez la parole.

Monsieur ANGOUILLANT : Merci Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus. Les aménagements des rythmes éducatifs ont été créés en 2013. Après 5 ans de fonctionnement, il nous a semblé intéressant d'en faire un bilan. Nous avons donc proposé cette question en Conseil d'arrondissement lors d'une réunion CICA et celui-ci a bien voulu s'en saisir ; nous l'en remercions. Notre association, œuvrant dans le champ de la jeunesse et étant agréée jeunesse, éducation populaire, a tout naturellement répondu à l'appel à projets de la Ville de Paris

concernant ces aménagements des temps scolaires. Nous avons alors proposé un projet de découverte et de sensibilisation à l'architecture pour des enfants de primaire (CM1-CM2). C'est un sujet peu abordé dans le cursus scolaire de nos enfants. Pourtant, observer le monde qui nous entoure et qui est notre quotidien, est important. Nous avons construit ce projet dans l'esprit et les objectifs du projet éducatif de la Ville avec la collaboration de deux architectes et des animateurs sensibilisés à ce domaine. Notre programme prévoyait, dans une approche ludique, des notions de géométrie, de repérage dans l'espace, de construction de maquettes, une évocation de l'histoire des quartiers ainsi que des sorties sur le terrain. Nous souhaitons vivement collaborer avec l'équipe éducative et rencontrer les parents. Conformément aux objectifs de notre association, nous souhaitons également travailler en collaboration avec les autres intervenants.

L'action. Je ne vais pas faire une liste exhaustive de tout ce que nous avons fait. Nous avons simplement retenu quelques éléments qui permettent d'éclairer le débat. Notre équipe était composée d'architectes, d'un ou deux animateurs bafa et une coordinatrice assurait les relations entre les intervenants, le REV et l'école. Il faut noter l'engagement bénévole de ces architectes et que ces équipes étaient majoritairement féminines. Nous avons animé chacun de ces ateliers avec au minimum deux adultes voire plus lorsque les activités le justifiaient. Les mêmes personnes étaient présentes afin que les enfants identifient bien les intervenants, permettant ainsi un suivi plus efficace. Nous avons assuré la totalité des ateliers. Nous avons été particulièrement bien accueillis par le directeur et l'équipe d'enseignants de l'école Duplex où nous avons débuté ces ateliers. Au cours de cette première année, nous avons apprécié les journées portes ouvertes qui nous ont permis de rencontrer des parents et de présenter nos activités ainsi que la réalisation des enfants. Nous avons pu associer le directeur de l'école à un jury de projets architecturaux d'enfants dans le cadre d'un concours soutenu par le Conseil de l'ordre des architectes. Une réunion avait été organisée par la Ville de Paris aux Halles ce qui nous avait permis de rencontrer les autres intervenants et de faire le point avec la DASCO. Nous avons aussi proposé des visites en collaboration avec le centre de loisirs du mercredi ; ce qui complétait notre action comme nous l'avions définie.

D'autres projets ont pu être menés comme, par exemple, une expérience sur la lumière dans l'architecture qui avait fait l'objet d'un article dans le journal de la Ville en 2015. Nous avons alors proposé un deuxième atelier. Celui-ci a été mis en place à l'école Cardinal-Amette. La proximité des deux écoles nous semblait intéressante pour mener des projets en commun. C'est la construction de la maquette de la Mairie du XV^e en Lego qui a permis de réunir les deux écoles. Ce projet d'envergure a mobilisé nos équipes mais aussi les enseignants. Il a permis un travail coopératif entre les enfants appartenant à des groupes différents ; celui de chacune de nos écoles et un autre composé d'enfants que nous accueillons dans nos autres activités. Cette maquette a été accueillie dans le hall de la mairie pendant un an et elle a été présentée lors de la Fête de la jeunesse en 2016.

Nous avons également présenté régulièrement l'histoire du quartier avec la participation de la Société historique du 15^e qui nous a fait l'amitié de nous apporter une très riche iconographie et a captivé notre jeune public. Tous ces ateliers ont fait l'objet de comptes rendus réguliers remis au REV. Ils nous servent également à notre propre évaluation. Voilà en quelques traits ce que nous avons pu faire.

Le bilan. Utiliser une classe n'est pas anodin. Un gros travail a été fait pour diffuser le règlement intérieur de l'école afin de respecter les salles de classe mais certains enseignants n'apprécient pas que celles-ci soient envahies le mardi et le vendredi après-midi. En effet, il est difficile de déplacer les tables, le matériel n'est pas le nôtre, il n'est pas facile de faire de la peinture... Dès le début, nous avons été confrontés à un manque de place notamment pour ranger nos affaires. Cela nous a obligés à revoir certains de nos projets notamment la construction de maquettes qui demande beaucoup de place.

Notre public n'était pas homogène. Les projets destinés à de grands primaires ne sont plus adaptés à des CP. Il a fallu reprendre une partie de nos idées. L'organisation en trimestres convenait bien à notre activité mais quand nous découvrons le groupe d'enfants au dernier moment, cela complique toujours sa gestion. Pour une de nos écoles, le nombre de participants dans nos ateliers a très fortement diminué et nous avons eu le sentiment d'être placés au second plan. Nous avons constaté au fil du temps que les rencontres avec les familles et même les réunions internes s'étaient raréfiées. Les deux dernières ont été

organisées à notre initiative. Notre association adhère à l'UFCV qui est une association nationale complémentaire de l'enseignement public. Cela nous offre un espace de réflexion et d'échanges au niveau local ou national. À la dernière rentrée, environ 43 % des communes ont abandonné cette organisation, principalement pour des raisons économiques. Certaines villes avaient également mis en place des activités payantes ; ce qui n'était plus dans l'esprit de la loi.

Perspectives. Ces temps d'activités périscolaires sont placés dans la journée. Ils se déroulent dans l'école voire dans la classe des enfants pourtant, ce n'est plus l'école. Cela a dérouté bon nombre d'enfants. Des travaux menés par Claire LECONTE, professeur de psychologie éducative à Lille 3, montrent la nécessité d'intégrer au mieux ces différents temps d'éducation afin de montrer à l'enfant une continuité entre les différents référents et les différents systèmes. Le temps scolaire représente environ 10 % de la vie de l'enfant. C'est un calcul très théorique. On pourrait imaginer un projet éducatif territorial regroupant et harmonisant les TAP, les ateliers bleus, les centres de loisirs, les séjours de vacances. Ces derniers font partie intégrante de la vie de l'enfant et sont un temps de socialisation irremplaçable. Tous ces temps devraient pouvoir être harmonisés au sein d'un projet éducatif.

Quel avenir pour ces ateliers à Paris, maintenant que l'appel à projets est lancé sur le marché public ? Aurons-nous affaire à des prestataires de services qui offriront une animation standard ? Quelle place sera proposée aux petites associations ? Toutes ces incertitudes nous ont amenés à ne pas candidater à nouveau pour l'année prochaine. Nous avons, de notre côté, souhaité nous consacrer à d'autres projets : par exemple, une semaine de l'architecture en liaison avec l'équipe pédagogique de l'école où nous nous trouvons ; un atelier de construction dans une salle pouvant être destiné à un public volontaire... Ce sont les pistes qui ont été évoquées.

Monsieur le Maire : Merci de votre intervention qui illustre bien un certain nombre de problématiques qui ont émergé à la suite de cette réforme. J'en profite pour vous féliciter pour le travail de grande qualité qu'accomplit votre association dans ce cadre. Effectivement, je me souviens de l'exposition des maquettes des enfants en mairie du XV^e.

Cette réforme, qui date de 2013, a réintroduit une demi-journée de cours le mercredi matin ajoutant des temps d'activités périscolaires gratuits deux après-midi par semaine (les mardis et vendredis à Paris). C'est une transformation considérable de l'école, de façon globale, concernant son organisation, son fonctionnement au quotidien mais également ses missions, telles qu'elles sont définies notamment par l'Éducation nationale, et son image. Celles et ceux qui étaient présents lors du premier CICA que nous avons consacré à ce sujet en 2013, ont pu constater - c'est mon opinion et je n'hésite pas à l'exprimer clairement - la précipitation voire l'improvisation, l'impréparation avec laquelle a été menée cette réforme. D'ailleurs, le chef de la CASPE de l'époque, qui était pourtant un fonctionnaire exceptionnel, s'arrachait les cheveux. Ce fut d'ailleurs une des principales raisons de son départ vers d'autres horizons.

Alors que l'école était jusque-là entièrement centrée sur sa mission d'enseignement articulée autour du rôle pivot du directeur, coordinateur de tous les instants de l'école jusqu'à la cantine, son fonctionnement est devenu aujourd'hui plus complexe voire dans un certain nombre de cas - peut-être extrêmes - illisible. Si le temps scolaire reste la prérogative du directeur, les multiples temps périscolaires (récréation, cantine, ateliers périscolaires, centres de loisirs, etc.) ont été placés sous la responsabilité unique des responsables éducatifs Ville (REV), un corps issu des métiers de l'animation créés par la Mairie de Paris à l'occasion de la réforme. Les responsabilités sont donc désormais partagées et évoluent au fil de la journée ; ce qui ne rend pas la gouvernance des écoles faciles. À cela s'ajoute une montée en puissance globale du périscolaire qui n'est plus seulement aujourd'hui un moment d'animation. Intégrés désormais aux journées d'école, les temps périscolaires viennent télescoper les missions pédagogiques de l'école. La diversification des ateliers périscolaires est aussi synonyme d'une augmentation du nombre d'intervenants notamment associatifs lors des ateliers qui sont autant de multiplications de présence de référents adultes pour les enfants ; ce qui peut les perturber, surtout les plus petits, voire brouiller des repères. Le rôle des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM), jusqu'alors chargés exclusivement de l'hygiène et d'assister les enseignants, a aussi été profondément transformé puisqu'ils doivent animer des ateliers périscolaires au détriment de l'hygiène et de la propreté générale. Je n'hésite pas à le dire car j'ai des cas bien précis en tête. Ces évolutions ont donc

des conséquences sur le rôle même de l'école mais sont aussi source de nombreux dysfonctionnements quotidiens.

Mener un débat sur les rythmes scolaires, c'est aborder d'une part, la question de fond, quasi philosophique, de ce que doit être l'école et sa fonction - nous attendons, d'ailleurs, avec beaucoup d'intérêt Monsieur DESCHAMPS là-dessus - et de l'autre, l'organisation des rythmes actuels qu'il convient, dans le meilleur des cas, d'améliorer.

Par ailleurs, le moment de ce débat est bien choisi par le CICA car le nouveau gouvernement a ouvert la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours ; ce qu'ont déjà choisi de faire un peu plus de 43 % des communes à la rentrée 2017 et, d'après l'Association des maires de France, 85 % à la prochaine rentrée scolaire. La Mairie de Paris a, quant à elle, fait le choix de maintenir les rythmes actuels pour un coût d'environ 300 millions d'euros. J'en profite pour dire que ce n'est pas une compétence de l'arrondissement mais de la Mairie de Paris.

L'organisation d'une consultation sur le sujet est fortement demandée par la communauté scolaire tant sur les rythmes mêmes que sur le fonctionnement global du périscolaire. La majorité des écoles du XV^e a d'ailleurs formulé des demandes en ce sens lors des derniers conseils d'école dont j'ai eu le rapport récemment. Cette consultation me semble d'autant plus nécessaire que l'ensemble des évaluations des dispositifs parisiens menées jusqu'ici, notamment par le cabinet ICC ou par la mission d'information et d'évaluation de Paris que présidait notre collègue Jean-Baptiste MENGUY, ont pointé de sérieux problèmes organisationnels notamment en maternelle. Aucune évaluation n'a, pour le moment, été menée par l'Éducation nationale quant au succès ou non de l'objectif premier de la réforme, à savoir l'amélioration des résultats des élèves, faute d'indicateurs adaptés.

La nécessité d'une consultation a aussi été unanimement rappelée par les différents acteurs de l'école lors du dernier comité de suivi des temps périscolaires du XV^e que je présidais et qui s'est réuni le 16 mai dernier. Plusieurs participants m'ont d'ailleurs fait remarquer qu'un retour à la semaine de quatre jours ne serait pas nécessairement un mal pour le périscolaire puisque la journée du mercredi serait de nouveau entièrement dédiée aux centres de loisirs et permettrait des activités plus approfondies et des sorties plus diversifiées

qui ne sont plus faisables en un après-midi. Le comité de suivi a également permis d'identifier des axes de travail prioritaires et aussi des dysfonctionnements persistants que j'ai communiqués à Monsieur BLOCHE en prévision de cette réunion et auxquels j'espère que des réponses pourront être apportées par lui-même, ce soir.

Il y a tout d'abord la question des écoles maternelles qui concentrent toutes les difficultés : fatigue des enfants, manque de repères face aux horaires et aux adultes référents différents d'un jour à l'autre, ateliers périscolaires d'intérêt moindre. Les délégués départementaux de l'Éducation nationale, qui sont présents dans cette salle, ont proposé de suspendre les TAP en maternelle à titre expérimental dans l'arrondissement. Je leur ai répondu qu'on ne pouvait pas faire une expérimentation d'arrondissement car c'est à la Mairie d'en décider ; même si je suis partisan de cette expérience, si elle est acceptée par la Mairie centrale. Il faudrait donc alléger les rythmes au moins en maternelle, la maquette horaire de la semaine pourrait être revue afin que les lundis, mardis, jeudis, vendredis suivent le même découpage horaire, les horaires de sortie en maternelle et élémentaire devraient être harmonisés.

Il faudrait également évoquer la question des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM). Ils n'ont pas de temps de préparation entre la fin des cours et les ateliers périscolaires qu'ils doivent animer, pas de temps de réunion avec l'équipe périscolaire et ils sont moins disponibles pour assurer l'hygiène de l'école. C'est un problème d'une gravité très importante sur lequel j'insiste lourdement. Cela ne marche pas. Les ASEM enchaînent leurs différentes missions dans la précipitation, la fatigue, ce qui entraîne chez eux démotivation, arrêts maladie, absentéisme, fatigue... Une réelle réflexion sur l'amélioration de leur situation est indispensable car ils ont aujourd'hui le sentiment d'être une simple variable d'ajustement.

Le contingent de remplaçants est, en outre, insuffisant. Les absences semblent davantage remplacées sur le temps périscolaire que scolaire. Certaines questions d'hygiène n'ont, par ailleurs, jamais été réglées : il est arrivé que des enfants restent dans leurs vêtements souillés durant les temps périscolaires car personne n'a officiellement consigne pour les changer ; ou alors qu'on me le dise et qu'on me l'écrive. Plus personne ne nettoie non plus les toilettes après les

centres de loisirs. Des renforts ménage supplémentaires seraient pour le moins utiles.

Les règlements communs prévus par le PEDT (projet éducatif territorial) de Paris n'ont jamais été mis en place or des règles claires sont tout à fait indispensables pour organiser les rapports entre adultes et vis-à-vis des élèves ainsi que pour l'utilisation des locaux, dont vous nous avez parlé Monsieur ANGOUILLANT, et qui visiblement posent quelques petits problèmes. Les comportements inappropriés des élèves ne doivent pas être tolérés durant les temps périscolaires parce qu'ils sont ensuite réitérés durant le temps scolaire. À ce titre, la formation des animateurs et vacataires doit être renforcée car on constate souvent qu'ils n'ont pas les codes de l'école : familiarité avec les enfants, langage inadapté, sanctions inappropriées... Certains vacataires n'ont même pas reçu la formation minimale de deux heures avant leur prise de poste. Et, je n'évoque pas un certain nombre d'incidents d'une gravité exceptionnelle dans le XV^e du genre un enfant oublié dans le parc ou des choses comme celle-là...

Dans certaines écoles, les parents n'ont aucune information sur le contenu et le déroulement des temps périscolaires. La création d'un outil de liaison devrait être systématique. Le PEDT prévoyait la mise en place d'un recueil des réalisations de l'enfant et d'un outil de liaison unique. On ne le voit pas. Les représentants des parents d'élèves ont suggéré, lors du comité de suivi, la création par la Mairie de Paris d'une plate-forme Internet recensant les problèmes des ateliers dans les différentes écoles.

Enfin, il y a une confusion quant au rôle des différents temps scolaires : les ASEM reproduisent dans les temps d'activités périscolaires, les activités qu'ils observent en cours. Des ateliers langues envisagés en TAP semblent empiéter sur les cours...

Je salue l'arrivée à la fin de mon intervention - c'est finalement mieux pour lui car il ne l'a pas entendue - de Monsieur Patrick BLOCHE que je remercie de sa présence. J'avais excusé son retard. J'arrive à la fin de mon intervention mais elle lui sera remise et même dédicacée.

Je voulais conclure en disant que les quelques points que j'ai évoqués me semblaient nécessaires. Les participants à la réunion ne manqueront pas de les reprendre, de les développer et de les compléter.

Tout ceci est parfaitement synchronisé puisqu'il ne me reste plus qu'à passer la parole à Monsieur BLOCHE. Je la donnerai ensuite à Monsieur DESCHAMPS pour le Rectorat. Ensuite, les élus dans la salle du Conseil pourront parler brièvement avant de laisser la place au débat avec la salle.

La parole est à Patrick BLOCHE.

Monsieur BLOCHE : Merci Monsieur le Maire de vos mots d'accueil. Je suis sincèrement désolé de mon retard mais j'ai présidé tout l'après-midi la commission professionnelle des kiosquiers et, malheureusement, personne ne pouvait me remplacer. Je vous rejoins donc avec retard et je vous prie sincèrement de m'excuser. Je ne vous ai pas entendu Monsieur le Maire mais comme vous avez eu la très bonne idée de m'écrire le 18 mai dernier, j'ai lu avec attention votre lettre à plusieurs reprises pour m'en imprégner. Comme Bérénice DELPAL, la directrice des affaires scolaires qui est à côté de moi, m'a dit que vous en aviez repris l'essence et que vous aviez souhaité avoir un propos très concret, je sais donc, quelque part, sans avoir été là, ce que vous avez dit. En tout cas, je vous remercie beaucoup Monsieur le Maire de cette invitation et de cette très bonne idée que vous avez eue - j'imagine - avec les élus, les membres du CICA et les associations qui le font vivre, d'organiser cette réunion sur l'enjeu des rythmes éducatifs. Je vous ai dit ma disponibilité quand vous m'avez aimablement proposé de venir parce que je crois beaucoup à ces temps d'échange et à cette possibilité de dialoguer avec vous, de répondre à vos interrogations, de vous apporter des réponses. Je considère, quelque part, que dans tout échange, il y a inévitablement le fait que l'on peut s'améliorer et c'est ce que je suis venu chercher ici avec vous en cette fin de journée.

Je suis donc amené à avoir un propos introductif que je souhaiterais volontairement court. J'interviens comme adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles, depuis le mois d'octobre dernier. J'ai repris ce dossier que j'avais particulièrement suivi comme parlementaire puisque nous avons eu l'immense bonheur, cher Philippe, de siéger ensemble à l'Assemblée nationale. Je rappelle que j'ai participé au débat législatif de 2013 sur la Refondation de l'école de la République, l'aménagement des rythmes éducatifs et le retour à la semaine de quatre jours et demi. La semaine scolaire a été de quatre jours uniquement entre 2008 et 2013. Ayons à l'esprit que la semaine de quatre jours, c'est un décret de Monsieur DARCOS en 2008 et que le

retour à la semaine de quatre jours et demi a été institué par la loi de 2013. Nous avons vécu au rythme de la semaine de quatre jours durant seulement 5 ans.

L'aménagement des rythmes éducatifs, c'est d'abord la re-crédation d'une demi-matinée de temps scolaire. Je le répète avec insistance. Le périscolaire, si j'ose dire, c'est en plus. L'aménagement des rythmes éducatifs consiste à passer de quatre jours d'apprentissage à quatre jours et demi c'est-à-dire à recréer une demi-matinée d'apprentissage qui existait avant 2008. Je dis cela car nous avons une caractéristique très française : les élèves français étudient 21 jours de moins que la moyenne des élèves européens. Il y a, néanmoins, un paradoxe : le volume d'heures de classe au primaire est largement supérieur à la moyenne européenne (864 heures par an en France contre 776 en Europe). La caractéristique de notre système éducatif est d'avoir un nombre réduit de jours mais un volume horaire beaucoup plus important. De ce fait, la réforme de 2013, en revenant à la semaine de quatre jours et demi, visait à retrouver un nombre de jours d'école plus important pour étaler les apprentissages. Il s'agissait également de se dire que, par rapport à leur rythme, les enfants apprennent mieux le matin quand ils sont « frais ». Nous arrivons, avec le système en place, à avoir 5 matinées d'apprentissage.

En 2017, suite à l'élection présidentielle, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Monsieur BLANQUER, a pris un décret pour offrir la possibilité aux collectivités locales c'est-à-dire aux communes soit de revenir à la semaine de quatre jours soit de maintenir la semaine de quatre jours et demi. Le choix a été fait à l'époque par la Maire de Paris de maintenir la semaine de quatre jours et demi ; ce qu'ont d'ailleurs fait un certain nombre d'autres communes. De ce fait, la question qui nous occupe - et qui va sans doute beaucoup nous occuper ce soir - va porter sur le périscolaire : des activités qui n'ont lieu que deux fois 1 h 30 par semaine le mardi et le vendredi entre 15 heures et 16 h 30. Nous allons donc beaucoup discuter de l'enjeu de ces deux fois 1 h 30 hebdomadaires là où l'aménagement des rythmes éducatifs concerne avant tout les apprentissages fondamentaux en tant que tels.

De ce fait, les activités périscolaires qui ont été développées à Paris depuis la rentrée 2013, puisque c'est le choix qu'avait fait à l'époque Bertrand DELANOË, ont fait l'objet d'évaluations successives. Il y a eu, notamment, en 2016 une

mission d'information et d'évaluation qui était composée de manière très pluraliste, en prenant en compte les différentes forces politiques représentées au Conseil de Paris. Elle a été amenée non seulement à évoluer mais à proposer d'améliorer et de faire bouger le dispositif en tant que tel avec un certain nombre de recommandations que, depuis cette date, nous suivons avec attention. Si bien que le périscolaire de 2018 n'est plus celui de 2013 notamment sur un sujet qui a pu faire polémique qui est celui des activités périscolaires - les fameux TAP - en école maternelle.

Je voudrais, pour terminer ce propos introductif, vous dire le souci qu'il y a de porter des objectifs qui sont ceux de la mixité sociale et de la réussite éducative avec, dans tout cela, l'idée d'avoir un continuum éducatif entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Là aussi, les choses ont beaucoup bougé. Il s'agit notamment de casser cette inégalité qui fait que beaucoup d'enfants - l'école étant obligatoire - apprennent lors du temps scolaire mais sont privés, pour des raisons sociales que nous connaissons bien, de toute autre activité hors du temps scolaire. Je ne vais pas dire qu'ils passent toutes leurs soirées devant la télé mais de ce fait, il y avait cette inégalité sociale, sociologique, entre les enfants ayant les apprentissages fondamentaux en temps scolaire et ayant la chance que leurs parents les inscrivent dans des activités extrascolaires et ceux qui ne bénéficient que des apprentissages durant les temps scolaires. Je dis cela parce qu'il faut que nous ayons cet objectif à l'esprit. Je pense qu'il vaut sur tout le territoire parisien et dans le plus grand arrondissement de Paris qu'est le XV^e comme ailleurs.

De ce fait, Mesdames et Messieurs, je vais peut-être vous décevoir mais je ne viens pas, ici, pour vous annoncer que la Ville de Paris va abandonner la semaine de quatre jours et demi et mettre fin aux activités périscolaires qu'elle développe depuis 5 ans. Avec le plus grand respect que j'aurai pour chacune des positions qui s'exprimeront et tous les désaccords qui pourront se faire jour, je vous écouterai avec beaucoup d'attention. Je vous apporterai un certain nombre de réponses notamment par rapport aux différents points évoqués par la lettre que votre Maire, Philippe GOUJON, m'a adressée avec l'idée, toujours, d'améliorer le dispositif que nous avons mis en place il y a 5 ans. Monsieur le Maire, je ne voudrais pas être plus long car mon intervention visait à planter le décor.

Monsieur le Maire : Merci de vous être exprimé au début de ce débat. C'est vrai que les questions seront certainement nombreuses notamment dans la partie du public et que le mieux sera d'y répondre de façon approfondie. Il est vrai que nous avons un peu préparé cette réunion d'abord lors d'une rencontre dans votre bureau et avec un courrier qui vous a été adressé de ma part. Merci d'être venu avec vos collaborateurs de la Mairie de Paris. Maintenant que la Mairie s'est exprimée dans toutes ses dimensions - Mairie du XV^e et Mairie de Paris - mais dans l'unité, la parole est à l'État en la personne de Monsieur DESCHAMPS qui est l'adjoint du directeur académique des services de l'Éducation nationale chargé du premier degré.

Monsieur DESCHAMPS : Merci Monsieur le Maire de me donner la parole. Le directeur académique Antoine DESTRES n'était pas disponible car il est retenu, ce soir, dans le 5^e arrondissement en Sorbonne. Il m'a demandé de le remplacer. Il a été nommé directeur académique à Paris en mars 2016. Je l'ai rejoint en septembre. Nous n'avons pas contribué à mettre en place les rythmes scolaires à Paris mais nous l'avons fait dans les autres académies où nous avons exercé précédemment chacun de notre côté. Notre rôle, nos missions, c'est évidemment de faire appliquer les lois et c'est donc ce que nous avons fait à partir de 2013. Il y a une loi et, Monsieur BLOCHE l'a dit, il y a aussi des décrets. Il y a eu d'ailleurs le décret HAMON qui permettait de modifier l'organisation du temps scolaire en permettant de dégager une après-midi dans la semaine c'est-à-dire d'organiser la semaine non pas sur 9 demi-journées mais 8, à la condition qu'il y ait bien 5 matinées puisque c'était l'esprit de la loi. Au-delà des travaux qui avaient été engagés à la fin de la mandature du président SARKOZY avec le ministre Luc CHATEL qui avait déjà entamé des réflexions sur les rythmes scolaires, l'objectif était de faire en sorte que les petits Français passent moins de longues journées à l'école. Ce qui a changé avec l'arrivée du ministre BLANQUER, c'est cette possibilité offerte de revenir, pour les communes qui le souhaitent, à la semaine de quatre jours. Notre rôle, au directeur académique et à moi-même, est de faire en sorte que, localement, cette loi voire ces décrets puissent être mis en œuvre.

Il se trouve que l'initiative en revient aux communes et aux conseils d'école. S'il y a une conjonction d'aspiration pour aller dans un sens ou dans un autre, s'il y a

accord, à ce moment-là, c'est le directeur académique qui arbitre et accepte ou non la proposition qui lui est faite.

Vous comprendrez, Monsieur le Maire, que mon intervention ne va pas exactement aller dans un sens qui serait polémique mais plutôt dans le cadre de notre principe de neutralité sur ces problématiques. Il se trouve que la Maire de Paris ne demande pas le retour à la semaine de quatre jours donc nous accompagnons les écoles dans la poursuite de la mise en œuvre de cette loi de 2013 avec une semaine à quatre jours et demi. Le souhait du ministre est de renforcer les apprentissages fondamentaux à l'école afin de faire en sorte que les élèves sachent lire, écrire, compter et respecter les autres. Ce qui nous intéresse, dans cette configuration, c'est que 5 matinées soient une option possible pour dégager du temps où les élèves sont, nous dit-on, un peu plus disponibles pour les apprentissages. Cela ne veut pas pour autant dire que les autres modèles ne sont pas bons. Nous n'avons pas tellement d'études, en fin de compte, pour faire des comparaisons car il n'y a pas eu de groupe témoin pendant les 5 années où les quatre jours ont été instaurés. Il est donc difficile, pour l'instant, de comparer les deux organisations. En revanche, il y a eu une enquête qui a été faite par la DEPP à l'automne pour comparer les organisations actuelles sur la base de quatre jours et demi. Vous savez qu'il peut y avoir des organisations de quatre jours à 6 heures comme c'est le cas à Paris mais il peut y en avoir à 4 h 30 par jour avec une matinée de 3 heures ou 3 h 30 le mercredi matin. Il est apparu qu'il n'y avait pas beaucoup de différence en termes de performance entre ces organisations. Il y a peut-être un léger plus, c'est ce que conclut la DEPP, sur celle qui privilégie une organisation de type HAMON avec la libération d'une demi-journée et de préférence le vendredi après-midi pour des élèves issus de milieux défavorisés. Cette organisation à 8 demi-journées avec un vendredi après-midi serait de peu - ce n'est donc pas très probant - plus facilitante. Ça, c'est pour les quatre jours et demi. Pour les quatre jours, nous n'avons pas de possibilité de faire des comparaisons faute d'étude véritable avec un groupe témoin.

Sur la question de l'évaluation : est-ce que nous avons, en ce moment, des éléments qui laisseraient à penser que ce modèle à quatre jours et demi aide les élèves à être plus performants ? Non. Nous n'avons pas pour l'instant d'études sérieuses pour le dire, ni valider ou invalider l'efficacité de cette option. En

revanche, concernant le temps scolaire, nous nous rendons compte que pour l'instant, il y a encore un travail à faire pour accompagner les enseignants dans la bonne utilisation de ces 5 matinées. Il est encore observé par les inspecteurs de l'Education nationale que les enseignants n'ont pas changé grand-chose à leurs habitudes. Il y a juste une matinée supplémentaire. Ce qui nous intéresse, c'est d'utiliser les rythmes des enfants et qu'il y ait des temps d'apprentissage qui nécessitent une forte concentration plutôt le matin et des temps plus d'exercitation, de mémorisation l'après-midi. Ce n'est pas nécessairement le français et les mathématiques qui doivent être systématiquement positionnés le matin mais les temps d'apprentissage qui nécessitent un effort de concentration. On peut donc positionner l'histoire le matin quand on est en train de découvrir une notion et que cela nécessite une attention particulière puis faire, l'après-midi, de la géographie ; quand on colorie une carte, cela demande beaucoup moins de concentration. Il nous reste un travail pédagogique de formation à accomplir mais cela ne fait pas pour autant penser que les enseignants se débrouillent mal. Si nous voulions aller jusqu'au bout de l'esprit, c'est le travail que nous devrions faire.

Dernière chose, pour ne pas être trop long : il y a eu cette année des enquêtes qui ont été conduites dans les écoles sur le temps scolaire qui ont permis à un panel d'enseignants dans 95 écoles de s'exprimer sur l'utilisation qu'ils faisaient de ces 5 matinées. La conclusion en est ce que je viens de dire juste avant.

Il y a eu aussi une volonté de certains conseils d'école, alimentée aussi par un souhait des organisations syndicales, de se prononcer par un vote sur l'intérêt qu'il y aurait à consulter les enseignants pour savoir ce qu'ils en pensent. Si cela vous intéresse, je vous donnerai les résultats. Nous en avons sur 500 écoles ce qui correspond à 75 % des établissements. Il est vrai que si 40 % des écoles ont inscrit ce point à leur ordre du jour du premier conseil d'école, il y a eu, au bout du compte, très peu de votes en faveur d'un retour à la semaine des quatre jours ; cela n'a pas semblé, en tout cas, être une problématique fédératrice pour la Ville de Paris. Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Dans un premier temps je vais passer la parole aux élus et ensuite à la salle. Qui souhaite s'exprimer ? Madame CEYRAC.

Madame CEYRAC : Merci Monsieur le Maire. Je suis un peu étonnée de ce que j'entends. Je ne suis pas à l'académie, je ne suis pas directrice d'école, je suis mère de famille et grand-mère. Je participe aussi aux conseils d'école pour représenter la Mairie d'arrondissement. Je vois beaucoup de parents, de familles qui sont extrêmement perturbés par ces rythmes. Vous dites qu'il n'y a pas eu de bilan ni d'étude. Cela fait tout de même 5 ans que c'est en route. Je pense qu'au bout de 5 ans, on aurait pu avoir une appréciation. Il semblerait que ce soit comme cela et que l'on va continuer.

Je constate également que les inscriptions dans les écoles privées ont bondi de façon considérable. Elles sont submergées de demandes. Il y a, à peu près, 5 ou 6 demandes pour une place en maternelle et en primaire. Elles ont augmenté considérablement depuis la mise en place des rythmes scolaires. On peut penser qu'il y a un lien. Je pense que l'on pourrait s'interroger sur cela. Il y a beaucoup de familles qui ne veulent plus que leurs enfants soient dans des écoles publiques de Paris dans la mesure où on voit que c'est très compliqué, il y a un passage de l'école aux ateliers de je-ne-sais-quoi car certains sont tout de même assez particuliers ; nous avons parlé d'un atelier très intéressant mais ils ne sont malheureusement pas tous comme cela. Je pense qu'il faudrait tout de même s'interroger. Vous avez parlé, Monsieur l'adjoint, des petits Parisiens qui ne bénéficient pas de bonnes conditions en dehors de l'école, et qui ont ainsi la possibilité de les y trouver. Pourquoi pas. Premièrement, ils ne les trouvent pas et deuxièmement, ces familles aussi enlèvent les enfants de l'école publique car elles ont compris qu'elles n'y trouveraient pas quelque chose de bon pour leurs enfants. Elles veulent que leurs enfants progressent et elles les mettent donc ailleurs. Je suis très interrogée par cela. Je pense qu'il y a des questions qui se posent. Vous n'avez pas fait d'étude mais cela se constate sur le terrain.

Monsieur le Maire : C'est vrai qu'il n'y a pas eu de vote allant aussi loin dans les conseils d'école mais j'ai un paquet de résolutions qui y ont été adoptées et qui sont très sévères. J'ai une trentaine d'écoles dans le XV^e voire plus qui sont très sévères sur l'organisation des TAP. Elles vont assez loin dans leur demande d'amélioration du dispositif. Madame TOUBIANA.

Madame TOUBIANA : Monsieur le Maire, je vous représente au conseil d'école d'une école maternelle. Je ne vais pas revenir sur les propos que vous avez tenus sur les problèmes d'hygiène, de manque de repères des enfants, sur les

problèmes de transition horaire ; quand les animateurs arrivent en retard, ce sont les enseignants qui sont obligés de s'en occuper. Je vais surtout insister sur le problème de fatigue des enfants. Je pense que nous ne pouvons pas rester indifférents à cela. Tous les enseignants et parents sont d'accord pour dire que les enfants en maternelle sont très fatigués. Je pense qu'il faut absolument tenir compte de ce facteur.

Ensuite, je voudrais poser une question à Monsieur BLOCHE. Vous dites que les enfants ont une matinée supplémentaire d'école. En effet. Mais, ils ont trois heures de moins d'école donc, je ne comprends pas bien ce que vous dites. Vous dites qu'ils ont le mercredi matin en plus en temps scolaire mais ils ont 3 heures d'école en moins. Cela revient au même. Je ne comprends pas ce raisonnement ou alors je vous ai mal compris.

Monsieur le Maire : Merci Madame TOUBIANA. Madame LEVAVASSEUR.

Madame LEVAVASSEUR : Je siége au conseil d'administration de l'école maternelle Théodore-Deck, et effectivement, le directeur d'école témoignait d'une très grande fatigue des enfants ainsi que des problèmes d'organisation pour les parents causés par la réforme.

Monsieur le Maire : Monsieur SITBON.

Monsieur SITBON : Bonjour à tous. Je vais d'abord faire une petite parenthèse pour excuser un certain nombre des membres de notre groupe qui ne peuvent pas être là car ils ont d'autres obligations : Claude DARGENT est en déplacement pour la Ville, Dominique VERSINI est en train de gérer la question de la mise à l'abri des réfugiés...

Monsieur le Maire : C'est un débat que nous pourrions avoir mais pas ce soir. Nous comprenons qu'elle soit absente.

Monsieur SITBON : Nous avons eu, tout de même, une sorte de charge de votre part. Cela appelle quelques réflexions et vous comprendrez bien que je n'ai pas le même point de vue. Je vais parler à la fois de ma place d'élu mais aussi de ma place de papa car j'ai un petit garçon de 4 ans qui est à l'école maternelle et qui ne me semble pas extrêmement fatigué. Le grand problème est que nous parlons tous de nos expériences et que nous n'avons effectivement pas d'étude. Nous parlons tous de nos rencontres dans la rue, d'untel qui dit que c'est formidable ou

pas mais tout ce que nous avons rapporté ici jusqu'alors n'est pas très statistique. Il y a un certain nombre d'études qui vont plutôt dans un sens favorable.

Il se trouve qu'avant d'être élu, par mon métier, j'ai dirigé une structure qui animait un certain nombre d'ateliers. J'ai à la fois vu les difficultés de la mise en place de la réforme et les améliorations qui ont été apportées. Je voulais souligner que s'il y a eu des difficultés au départ à tout faire fonctionner ensemble, les choses sur le terrain se sont, à mon sens, extrêmement améliorées. Les équipes travaillent beaucoup plus en commun aujourd'hui. Je voulais insister, même si cela a déjà été dit, sur le fait qu'on apprend mieux le matin et que cela me paraît fondamental. C'est cela qui a guidé les choses à la base. On ne peut pas se dire que c'est une petite chose. Qu'il faut qu'il y ait des aménagements à la maternelle, cela s'entend mais il faut s'accrocher à cette idée car les chronobiologistes sont unanimes : on apprend mieux le matin. C'est très important et je pense que cette semaine de quatre jours et demi est une grande avancée.

Par ailleurs, je pense qu'il faut raison garder et ne pas dire des choses trop excessives. On ne peut pas dire des ateliers de « je-ne-sais-pas-quoi ». On ne peut pas caricaturer. Je crois qu'il y a des personnes formidables. Sur la masse énorme d'ateliers qui ont lieu, comme dans n'importe quel autre endroit, il y a sûrement des améliorations à effectuer mais ce sont de véritables filières qui ont été mises en place. C'est un marché public rigoureux qui a sélectionné les partenaires et les associations qui interviennent dans les écoles ; cela n'évite pas tout couac mais on ne peut pas tout balayer en disant que c'est n'importe quoi. Non. Quand il y a des grandes structures, de grandes institutions de la Ville dans le domaine culturel ou sportif qui interviennent, c'est extrêmement positif pour les enfants ; extrêmement positif, car vous l'avez dit Monsieur le Maire, c'est quasiment une question philosophique. Je crois que ça l'est effectivement. Hannah ARENDT a dit : « *Il faut bien comprendre que le rôle de l'école est d'apprendre aux enfants ce qu'est le monde* ». Les TAP permettent de donner à certains enfants accès à des univers auxquels ils n'auraient pas accès par ailleurs. Il y a donc un enjeu d'égalité sociale qui me semble primordial. Je vais m'arrêter là et je reprendrai peut-être la parole plus tard.

Monsieur le Maire : Merci. Madame MALASSIS.

Madame MALASSIS : Je vais vous parler des tout-petits puisque je m'occupe des enfants qui sortent de crèche. Je rencontre des parents qui me parlent de leur expérience à l'école et qui me disent qu'ils sont très perturbés, en vérité. D'abord, ces tout-petits, qui étaient très cocoonés dans une crèche, arrivent dans une école où ils se retrouvent avec des enfants d'âges différents. Cela les perturbe énormément car la cour d'école, c'est un peu la guerre pour eux. Deuxièmement, ils ont beaucoup trop de référents dans la journée. Lorsqu'ils étaient en crèche, ils avaient l'habitude d'avoir leur puéricultrice qui s'occupait d'eux toute la journée et là, ils se retrouvent avec la directrice qui les accueille, l'enseignante qui est dans la classe, l'animateur qui fait la cantine, celui qui fait les TAP l'après-midi. On les réveille de la sieste l'après-midi quand il est l'heure d'aller aux ateliers. Les parents me disent que les enfants sont physiquement et nerveusement assez perturbés. Je ne parle pas de tous les enfants systématiquement mais il y en a beaucoup que cela perturbe énormément.

Monsieur le Maire : Merci. Madame ROY.

Madame ROY : Merci Monsieur le Maire. Je voulais revenir sur deux ou trois éléments qui me semblent utiles au débat de ce soir. Premièrement, je souhaite rappeler le rapport de la commission culture et communication du Sénat, rendu il y a un an, en juin 2017. Même si elle pointe des difficultés, elle laisse apparaître quelque chose de très important dans ses conclusions et ses recommandations. Cette commission est pluraliste ; composée de plusieurs sénateurs issus de plusieurs formations politiques. Elle recommande de ne pas revenir à la situation antérieure à la réforme de 2013. C'est tout de même important de pointer cette recommandation de cette commission du Sénat. Elle considère que l'un des acquis importants de cette réforme est la mise en place d'un dialogue entre les différents acteurs de la communauté éducative et les animateurs, les responsables éducatifs de la Ville. Elle considère que cette collaboration a été bénéfique et qu'il faut garder cette dynamique d'où cette recommandation de ne pas revenir à la situation antérieure 2013. Il me semblait intéressant de partager cela.

Concernant le périscolaire, la Ville de Paris a, depuis le début de la réforme, conduit un certain nombre de missions d'évaluation de ce qu'elle a fait. Vous en avez cité un certain nombre : la MIE, l'organisme indépendant cité par Monsieur le Maire, l'inspection générale de la Ville de Paris... Globalement, même si on peut

toujours améliorer ce que l'on fait, les conclusions sont plutôt majoritairement positives. Je citerai, dans le rapport de l'inspection générale de la Ville de Paris, cette enquête qui a été réalisée par la Caisse d'allocations familiales auprès de 30 000 familles ; dans ses conclusions, elle indique que 81 % des familles se déclarent satisfaites de l'action de la Ville de Paris dans la mise en place des temps périscolaires. C'est tout de même important. 81 % de satisfaction, c'est quelque chose qui mérite d'être pointé.

Concernant ce que vient de dire Madame MALASSIS : la consigne, aujourd'hui, est de ne pas réveiller les enfants dans les maternelles.

Monsieur le Maire : Madame LAVERDANT.

Madame LAVERDANT : Merci Monsieur le Maire. Je voudrais apporter ma pierre à l'édifice en partageant avec vous le témoignage des parents et du corps enseignant du conseil d'école du 12, rue Saint-Lambert. Ils avaient une préoccupation particulièrement forte sur une question de sécurité notamment sur les remplaçants des animateurs qui sont difficiles à identifier. Souvent, le personnel n'est pas prévenu qu'il y aura un remplacement. Les remplaçants ne sont pas forcément munis de la carte qui permet de les identifier ou, parfois, ils ne viennent pas. Cela crée beaucoup de soucis et de préoccupations des parents et du corps enseignant. Merci.

Monsieur le Maire : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions d'élus ? Non. Avant de passer la parole à la salle, je vais vous lire quelques témoignages de conseils d'école. Il s'agit de procès-verbaux que je cite à la volée. Sextius-Michel : « *Les enfants sont davantage fatigués ; confusion importante entre le scolaire et le périscolaire ; de plus en plus de familles demandent une dérogation pour scolariser leur enfant dans une école proposant une langue étrangère le mercredi matin ; le taux d'absentéisme est plus important le mercredi matin que les autres jours, etc.* ». Plusieurs motions ont également été votées du style : « *Les membres du conseil d'école maternelle Fédération considèrent que la réforme des rythmes scolaires ne semble pas avoir les conséquences bénéfiques avérées pour les apprentissages des élèves. Nous demandons à l'académie et à la Mairie de consulter rapidement la communauté éducative pour envisager une nouvelle réflexion sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires.* » Plusieurs conseils d'école sur nos 60 établissements publics ont voté ce genre de

motion. École Alleray : « *Les rythmes scolaires doivent être revus* ». École Cépré : « *L'ensemble des membres du conseil d'école a émis le vœu d'un réaménagement du scolaire et du périscolaire selon les modalités suivantes : la mise en place de quatre jours de classe par semaine avec horaires réguliers et l'organisation des TAP le mercredi matin* ». Corbon élémentaire : « *Le conseil exprime son mécontentement quant à cette réforme des rythmes scolaires et demande la consultation rapide de la communauté scolaire* ». Miollis : « *Les membres du conseil de l'école Miollis considèrent, après 4 années d'application, que la réforme et son application parisienne n'est pas bénéfique pour les apprentissages* ». J'en ai tout un tas. L'école élémentaire Félix-Faure : « *Mécontentement quant à cette réforme des rythmes scolaires* ». Frères-Voisin : « *Le conseil d'école demande une réflexion sur les rythmes éducatifs* ». François-Coppée : « *...Demande un bilan qualitatif et quantitatif suivi d'un débat sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires* ». Saint-Lambert : « *Plus de temps à l'école, plus de fatigue ; les horaires qui varient impliquent des difficultés à se repérer dans le temps pour les enfants. Confusion des rôles* ». Gutenberg : « *Le jeudi est particulièrement mal vécu par tous avec une grande fatigue* ». Certains demandent une consultation et estiment que la réforme n'est pas adaptée au rythme de la maternelle. Cherbourg : « *Mécontentements quant à cette réforme des rythmes scolaires* ». Sextius-Michel : « *Ces rythmes ont dégradé les conditions de travail des enseignants et accentué la fatigue des enfants* ». J'en ai, comme cela, près d'une soixantaine.

Je ne dis pas que c'est un verdict sur l'organisation actuelle des TAP mais, à mon sens, on ne peut pas ne pas tenir compte de ces vœux ou avis exprimés par les conseils d'école. L'objet de la rencontre de ce soir est de trouver des améliorations puisque, si j'ai bien compris ce qu'a dit Monsieur DESCHAMPS et ce que confirme Monsieur BLOCHE, c'est qu'il n'y aura pas de modification substantielle des rythmes scolaires à Paris. Je souhaite m'engager en tant que Maire d'arrondissement dans une voie permettant d'apporter toutes les améliorations possibles aux enfants. Il ne s'agit pas de faire de l'opposition pour de l'opposition. Il s'agit d'apporter des améliorations pour les enfants. C'est notre objectif commun à tous. C'est, à mon sens, dans cette voie qu'il faut s'engager pleinement en ne lésinant pas sur les éventuelles modifications à apporter même si certaines l'ont déjà été depuis 2013. Je pense qu'il y a nécessité à aller encore plus loin.

Je vais passer la parole à la salle. Peut-être une première salve de réponses par Monsieur BLOCHE.

Monsieur BLOCHE : Je voudrais répondre brièvement, pour que nous ayons un débat très précis sur nombre de sujets, aux interventions des élus qui ont évoqué un certain nombre de points que je connais particulièrement bien.

Tout d'abord, à l'égard de Madame TOUBIANA : j'ai peut-être été confus dans ma présentation. J'essayais simplement de dire que les élèves français étudient 21 jours de moins que la moyenne des élèves européens mais parallèlement, le volume d'heures de classe en primaire en France est largement supérieur à la moyenne européenne : 864 heures par an en France contre 776 en Europe. Nous avons cette caractéristique : nos enfants apprennent avec un nombre d'heures d'enseignement supérieur à la moyenne européenne mais sur un nombre de jours beaucoup plus réduits. Ce n'est fondamentalement pas bon pour de bons apprentissages. De ce fait, vous avez tout à fait raison : le volume horaire est inchangé. On ne l'a ni augmenté ni réduit. Le fait d'être revenu, depuis 2013, à la semaine de quatre jours et demi ne nous a pas permis de retrouver en jour la moyenne européenne (162 jours en France contre 183 dans l'Union européenne) mais si on revenait à la semaine de quatre jours, on retomberait à 144 jours d'enseignement c'est-à-dire que l'on perdrait 18 jours. Le décalage avec la moyenne européenne serait donc encore plus grand. J'espère avoir répondu avec précision à votre interpellation qui était juste de ce point de vue.

Madame CEYRAC, j'ai bien entendu votre interpellation. Je connais la place du privé à Paris. 30 % des élèves parisiens y sont scolarisés. En l'occurrence, je vous le dis sincèrement, je n'ai aucun indice, compte tenu de ce qu'est le rapport entre le privé et le public à Paris, pour considérer que le retour à la semaine de quatre jours et demi et la création de temps d'activités périscolaires ont amené des parents à sortir leurs enfants du public pour les mettre dans le privé. Surtout, le XV^e arrondissement, c'est Paris c'est-à-dire que le succès des activités périscolaires proposées, en termes de fréquentation, est le même dans le XV^e qu'à Paris. 85 % des enfants, après le temps scolaire, participent à des activités périscolaires le mardi et le vendredi de 15 heures à 16 h 30. Dans le XV^e arrondissement, il n'y a pas de désaffection particulière. Il n'y a pas des parents qui considèrent que le périscolaire, c'est tellement horrible, qu'il faut absolument sortir l'enfant et le confier à d'autres personnes durant les deux fois 1 h 30

hebdomadaires. Bérénice DELPAL me fait remarquer que l'effectif du privé à Paris, à hauteur de 30 %, est dû en grande partie à l'accueil d'élèves non-parisiens des départements limitrophes.

Une élève, hors micro : Vous ne pouvez pas dire des choses comme ça.

Monsieur le Maire : Laissez Monsieur BLOCHE s'exprimer. Il n'y a pas d'interpellation comme cela dans la salle. Vous prendrez la parole à votre tour quand on vous la passera.

Monsieur BLOCHE : Je vous ai écouté dire des choses avec lesquelles je suis en désaccord sans vous interrompre et en respectant totalement votre analyse. Je vous réponds avec ma conviction comme vous m'avez interpellé avec la vôtre. Je dis cela car j'ai à mes côtés Bérénice DELPAL qui est, depuis le 1^{er} janvier, directrice des affaires scolaires de la Ville de Paris et qui était précédemment directrice générale adjointe des services de la Seine-Saint-Denis. Elle a, effectivement, vu cette fuite des élèves du département dans lequel elle travaillait vers les établissements scolaires parisiens.

L'élément fatigue : nous allons là aussi être en désaccord mais toutes les études scientifiques, conduites notamment par des chercheurs des universités d'Orléans et de Tours, montrent qu'il n'y a pas plus de fatigue avec la semaine de quatre jours ou celle de quatre jours et demi. Il y a, je le rappelle, l'avantage de la fraîcheur d'une matinée d'apprentissage supplémentaire depuis 5 ans. Quand la Maire de Paris dit qu'elle souhaite rester à la semaine de quatre jours et demi, elle le fait, tout d'abord, pour ne pas perturber une nouvelle fois l'organisation de vie des familles parisiennes ; semaine de quatre jours et demi avant 2008, semaine de quatre jours entre 2008 et 2013, semaine de quatre jours et demi depuis 2013 et là, on reviendrait à une semaine de quatre jours avec évidemment toutes les difficultés auxquelles seraient confrontées nombre de familles parisiennes dans le XV^e comme ailleurs, avec des parents qui ont tous les deux une activité professionnelle dans une très grande majorité de cas. Si des communes sont revenues à la semaine de quatre jours, c'est principalement pour des raisons financières ; ce que l'OCDE a regretté et ce qu'une vice-présidente de l'Association des maires de France qui n'est pas de ma sensibilité politique a également déploré. Les communes qui sont revenues à une semaine de quatre

jours ne l'ont pas fait pour une raison de pédagogie ni d'une fatigue soudaine des enfants mais pour des raisons principalement financières.

Quand Jean-Michel BLANQUER a pris son décret, après sa prise de fonction, en laissant la possibilité aux collectivités locales de choisir, il a été amené à dire qu'à Paris, la semaine de quatre jours et demi avec un périscolaire de qualité, comme c'est le cas, ne posait pas de problème en tant que telle. Je dis cela car il ne faut pas faire de confusion dans la position du ministre de l'Éducation nationale. Monsieur BLANQUER n'a jamais dit qu'il voulait revenir à la semaine de quatre jours. Il a dit qu'il laissait la possibilité aux collectivités locales de choisir et il a mis en exergue la qualité du périscolaire parisien.

Monsieur le Maire, j'ai, comme vous, été Maire d'arrondissement donc je sais combien nous avons une attention très forte pour tous ce qui nous remonte du terrain. Je vous remercie d'avoir fait référence aux rapports des conseils d'école. Moi-même, je siégeais comme élu du 11^e dans deux conseils d'école avant de prendre les fonctions qui sont les miennes et qui m'ont amené, pour ne pas être juge et partie, à en être sorti il y a tout juste six mois. Je connaissais ces rapports. Moi-même, dans le 11^e arrondissement, je n'ai pas échappé jusqu'à mon dernier conseil d'école à des débats sur le périscolaire. Je remarque, à travers le rendu que vous donnez, comme à travers ce que je peux lire aujourd'hui et ce que me dit l'académie de Paris - puisque les rapports des conseils d'école leur remontent également via les directeurs et directrices d'école - qu'il y a beaucoup de questions et d'interrogations, des demandes de changement, de modifications, d'améliorations mais finalement et fondamentalement, c'est dans un très petit nombre de conseils d'école à Paris qu'ont été votées des motions pour le retour à la semaine de quatre jours.

Je suis vraiment très heureux de votre invitation. Vous êtes le premier Maire d'arrondissement à m'inviter à ce type de débat et j'y suis vraiment très sensible. Même des Maires d'arrondissement de ma sensibilité n'ont pas eu cette excellente idée. L'échange que nous avons ce soir consiste à entendre tout ce que vous pouvez dire, y compris des critiques fondées. Je voudrais simplement que le débat que nous allons avoir maintenant ne vise pas à regarder les temps d'activités périscolaires de 2018 avec le regard que l'on portait sur eux en 2013.

Madame MALASSIS, je vous connais bien puisque nous avons la petite enfance en charge vous comme moi. Je connais votre investissement personnel pour le bien-être des plus jeunes enfants du XV^e arrondissement. Le passage de la crèche à la maternelle est évidemment une rupture pour les enfants. Vous le savez très bien et vous l'avez rappelé. Effectivement, vous avez raison, on pouvait réveiller les enfants, dans les premières années de la mise en place des temps périscolaires. On ne les réveille plus. C'est dans ce domaine que nous avons fait les évolutions les plus fortes en prenant un certain nombre de dispositions. En l'occurrence, nous avons été amenés, dans un lot de ce que l'on appelle le marché des TAP à en réserver un spécifiquement aux maternelles, c'est-à-dire que ce n'est pas le même marché que pour les élémentaires, avec l'exigence de mener un ensemble d'activités cohérentes sur une année avec un intervenant unique. Vous l'avez souligné avec juste raison : quand il y a plusieurs intervenants, cela perturbe les très jeunes enfants qui rentrent en maternelle et qui sont, notamment, en petite section. Chaque atelier doit ainsi s'articuler en plusieurs activités permettant aux enfants d'en pratiquer plusieurs, en fonction de leurs envies, sur le même temps d'atelier et dans une même salle. Des temps et des espaces de repos sont proposés au sein de chaque atelier afin de respecter le rythme des enfants. L'appel à projets, que nous avons lancé au mois de janvier dernier et qui sera effectif à la rentrée 2019, a mis l'accent, comme vous l'avez les uns et les autres souvent exprimé, sur le libre choix et la libre circulation entre les ateliers, sur un parcours libre de l'enfant que l'on ne réveille pas et avec la nécessité de préserver des temps de détente.

Voilà les premiers éléments que je voulais vous apporter. Je sais que vous avez évoqué plein d'autres sujets. Bérénice DELPAL, directrice des affaires scolaires, Christophe DERBOULE, son directeur adjoint, et la cheffe de la circonscription des affaires scolaires, sont également présents pour répondre très précisément aux questions évoquées dans la lettre de Philippe GOUJON et sur lesquelles nous allons revenir.

Monsieur le Maire : Merci d'avoir bien voulu répondre à mon invitation. Pour ma part, je me satisfais que le CICA ait proposé ce sujet à notre ordre du jour faisant ainsi une première à Paris et montrant son intérêt et celui du Conseil d'arrondissement qui a voté cette proposition qui nous amène à nous rassembler

aujourd'hui. Nous sommes très en contact avec la communauté scolaire au sujet des TAP.

Sans répondre de façon exhaustive à ce qui vient d'être dit, je voudrais quand même préciser que les rapports des conseils d'école sont à prendre pour ce qu'ils sont. Ils représentent toutefois plus qu'une ambiance mais un mal-être des communautés scolaires qui veulent que les choses se passent bien c'est-à-dire mieux pour les enfants mais aussi pour les enseignants. Tous ces conseils d'école ont demandé, au minimum, un débat de façon à ce que l'on puisse écouter cette expression d'un mal-être souvent très difficile à entendre. Je ne pense pas que cette demande soit difficile à satisfaire. Je suis sûr que vous êtes aussi très à l'écoute de la communauté scolaire qui, très régulièrement et de façon récurrente, nous expose des sujets qui montrent que ça ne fonctionne pas bien. Nous n'allons pas nous lancer dans une guerre des rapports. On peut citer autant de rapports favorables que défavorables.

Vous avez évoqué la position de certaines communes de province qui était basée sur l'aspect financier. Je dis juste au passage que cela coûte tout de même 300 millions d'euros à la collectivité parisienne ; ce qui n'est pas négligeable. C'est de l'argent qui doit être utilement dépensé et je sais bien que tout est fait dans ce sens. Mais, c'est un coût tellement important pour une action de la municipalité parisienne qu'il est absolument indispensable de vérifier que cet argent est bien engagé au profit du bien-être des enfants.

Juste avant de passer la parole à la salle, je vais la donner à Madame GATEL qui avait souhaité s'exprimer. Je ne voudrais pas qu'elle soit frustrée en quittant cette réunion. Après, je vous promets que les personnes qui souhaitent s'exprimer dans la salle auront toute latitude de le faire. Madame GATEL, vous avez la parole.

Madame GATEL : Merci Monsieur le Maire. En réalité, je n'avais pas l'intention d'intervenir puisque tout a été dit par mes collègues notamment les difficultés de cohabitation entre le corps professoral et les animateurs, les effets sur la fatigue des enfants. Je ne vais donc pas revenir là-dessus car cela a été très bien dit et notamment par ma collègue Sylvie CEYRAC qui a pointé le sujet sur l'attraction du privé en ce moment. Comme nous avons tous des différences de perception et compte tenu de l'attrait de la Maire de Paris pour la démocratie

participative, je voulais me faire l'écho d'une proposition que nous avons faite en Conseil d'interroger les parents, dans un cadre participatif, sur le retour ou non à une semaine aménagée. Comme nous l'avons vu, beaucoup de critiques ont particulièrement trait aux petites et aux très petites sections. Il faudrait voir dans quelle mesure il est possible de différencier les choses entre l'élémentaire et les petites sections.

Par ailleurs, Monsieur le Maire l'a évoqué, il y a la question du coût. Un rapport de la Chambre régionale des comptes l'évoque également ainsi qu'une piste que la Ville de Paris aurait pour baisser ceux liés à l'aménagement des rythmes scolaires à travers une baisse de l'encadrement des personnels notamment sur le temps de la cantine. Je voulais donc savoir ce qu'il en était à la fois sur la question de la possibilité de faire appel aux parents dans un cadre participatif sur leur souhait de continuer ou non cet aménagement et sur les pistes envisagées concernant la réduction des coûts sur l'aménagement des rythmes scolaires. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci de ces précisions et de ces propositions.

Une intervenante dans la salle : Bonjour, je suis une maman de deux petites qui sont à l'école maternelle et élémentaire Emeriau dans le XV^e. Je suis membre du conseil de l'école. Les retours font état que la plupart des parents ont envie de revenir aux rythmes scolaires d'avant. Ils reprochent également beaucoup de choses aux TAP. Ils estiment que les enfants n'y apprennent rien, qu'ils ne font pas grand-chose à part des dessins ou du coloriage et qu'ils sont livrés à eux-mêmes. Je questionne tout le temps mes filles lorsqu'elles rentrent pour savoir ce qu'elles ont fait. Il n'y a rien de concret.

Sur le temps du centre, il y a des choses intéressantes. Ils étudient la mythologie grecque, ils font des ateliers théâtre, de la musique. Les parents ont évoqué les ASEM, qui ont participé aux mouvements de grève, car on leur demandait de fournir un effort afin d'éduquer, d'accompagner, d'encadrer des enfants alors qu'ils sont payés sur leur ancienne fonction. Ils réclament une rémunération identique à celle des encadrants durant l'heure et demie du temps périscolaire. Il y a également le fait que l'argent mis dans ces temps périscolaires puisse aller dans l'achat d'équipements pour l'école de type ordinateurs ou tableaux intelligents. Les parents ont également évoqué le manque

d'une langue étrangère pour les élémentaires comme pour les maternelles. Il n'y a pas d'anglais. Au CP, ma fille avait 30 minutes d'anglais par semaine. Cette année, en CE1, elle n'a rien du tout. Je les ai inscrites dans une institution qui prodigue des cours d'anglais. Ça se passait bien. C'est à cet âge que les enfants sont des éponges et qu'ils peuvent tout apprendre or ils n'ont pas cette possibilité d'apprendre une autre langue.

Le centre aéré fait également partie du conseil d'école. Les animateurs estiment qu'ils perdent la journée du mercredi car ils ne peuvent pas organiser des sorties pédagogiques intéressantes pour les enfants. Je ne veux pas m'attarder. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci de votre témoignage. Nous allons prendre une série de questions puis les acteurs concernés répondront. Madame.

Une intervenante dans la salle : Bonsoir. Merci Monsieur le Maire de nous donner la parole. Je suis présidente de la délégation des DDEN dont vous avez parlé. Voici quelques conditions qui nous semblent indispensables à la poursuite des temps éducatifs dans notre arrondissement : il faut en priorité pérenniser la gratuité du périscolaire. Nous avons également le souci que soit améliorée l'articulation des temps scolaires et périscolaires. Cela passe par :

- l'amélioration des activités à l'interclasse de midi, au moment de la pause méridienne ;
- l'amélioration du recrutement au sein de la filière éducateur ;
- l'amélioration de la qualité de l'encadrement associatif ; ce dernier point étant de la responsabilité du REV et de la CASPE.

La question des ASEM est essentielle pour nous. Il y a un malaise évident. La question des locaux à mettre à disposition des activités éducatives est pour nous également essentielle.

En conclusion, il nous paraît souhaitable que le directeur reste le pilote du navire, qu'il continue à assurer l'autorité sur les élèves et les personnels à tout instant en collaboration avec le REV, pour la gestion des ressources. J'insiste pour que le règlement intérieur, qui est un ensemble de règles de vie commune, soit valable

pour tout le monde à tout moment. Le directeur veille aujourd'hui au respect du rôle de chacun. Il faut qu'il continue à le faire ; pour nous, c'est très important.

Monsieur le Maire : Merci pour les DDEN.

Monsieur VINIER : Je suis membre d'une association que vous connaissez.

Monsieur le Maire : DLP 15.

Monsieur VINIER : Voilà. Vous avez dit quelque chose de très important Monsieur BLOCHE : casser les inégalités. C'est le fondement des TAP. Nous sommes dans un bâtiment de la République où, sur le fronton, il y a marqué « égalité ». Pour casser les inégalités, il faut casser l'obscurantisme. Je vais m'expliquer. Quand vous êtes une petite association qui propose un projet pour une TAP, vous avez un contact avec le REV. S'il est d'accord, vous avez un contact avec la directrice. Si celle-ci est d'accord, vous avez un contact avec la CASPE qui vous téléphone pour vous dire que votre projet est très bon et vous demande si vous voulez le faire dans une autre école. Vous avez alors un contact avec la CASPE centrale qui vous dit que votre dossier est complet et recevable. Puis, vous attendez la délibération municipale et tout à coup, vous apprenez que vous êtes rejeté, une fois, deux fois, trois fois, sans aucun motif.

Vous vous demandez alors qui compose la commission ad hoc locale puisque c'est elle qui va définir pour tous les enfants de l'arrondissement ce qui est bon ou mauvais. Vous ne connaissez pas cette composition, vous ne connaissez pas les personnalités et leur qualité ; vous ne connaissez pas les critères de choix sur les dossiers ; vous ne connaissez pas les dossiers qui sont proposés - peut-être y a-t-il des propositions formulées par des associations qui auraient été intéressantes - mais vous ne savez rien. Face à cela, vous vous demandez pourquoi vous n'avez aucun retour disant que vous êtes médiocre ou trop cher...

On demande une information. On demande l'absence de l'obscurantisme. La Ville de Paris a développé des logiciels pour les budgets participatifs. Elle a déposé des outils pour que la population s'exprime complètement. Il faut les mettre en place pour les TAP. Je pense qu'à partir de ce moment-là, il y aura un peu plus de clarté et d'adhésion des parents à cette réforme. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur VINIER. Madame

Une intervenante : Bonsoir. J'ai été maîtresse spécialisée 15 ans dans le XIX^e puis dans deux circonscriptions du XV^e. J'ai fini ma carrière dans l'arrondissement. Cela fait 38 ans que j'y habite. En tant que maîtresse spécialisée de l'éducation nationale, j'intervenais auprès des enfants qui avaient des difficultés d'apprentissage et parfois de comportement. J'adorais mon métier. J'ai dû partager, en tant qu'enseignante spécialisée, des salles polyvalentes avec divers ateliers dont les TAP. J'avais une bibliothèque puisque je prêtais des livres aux enfants à la fin de chaque séance. J'avais des plantes vertes. Au début de la mise en place des ateliers des TAP, le lendemain, quand je revenais dans ma classe, je trouvais des feuilles de plantes arrachées, ma bibliothèque complètement bouleversée. Je n'ai absolument rien contre les animateurs, ni contre les REV puisque ma fille a été très longtemps animatrice dans une école du XV^e arrondissement. Consciencieusement, à la fin de chaque journée, je préparais mes piles de cahiers pour ne pas perdre une minute puisque mes séances avec les élèves étaient de 45 minutes à 1 h 20. Lorsque je revenais le lendemain matin, je retrouvais les cahiers éparpillés sous les tables. Je devais animer un stage de remise à niveau pour les enfants. J'avais tout préparé le vendredi soir avant de sortir de l'école dont les cahiers pour les enfants avec leur nom. Le lundi matin, lorsque je suis revenue, je n'ai pas retrouvé mes cahiers. C'est tout ce que je voulais vous dire. Je suis pour le retour à la semaine de quatre jours. En tant que maîtresse spécialisée, j'ai constaté que le jeudi après-midi, les enfants étaient extrêmement fatigués.

Monsieur le Maire : Merci pour votre témoignage. Tous sont passionnants mais s'ils pouvaient être plus brefs afin que chacun puisse s'exprimer. Il est bientôt 21 heures. Allez-y Monsieur.

Monsieur POUESSEL : Roger POUËSSEL, directeur de l'école Fondary. Je voudrais revenir sur certains points. N'oublions pas que la Ville de Paris est dérognataire par rapport à la loi sur l'aménagement du temps puisqu'il était préconisé 5 h 30 et que la Ville de Paris a demandé des dérogations pour avoir des journées de 6 heures. Lorsque l'on parle de chronobiologie, on peut faire dire tout et n'importe quoi surtout lorsqu'on raisonne sur le temps de la semaine. Les chronobiologies, c'est aussi la journée, la semaine et l'année. Je m'adresse à l'Education nationale : qu'en est-il de notre alternance 2 semaines/7 semaines de travail ? De plus, lorsque l'on organise les journées, les semaines, ce n'est pas

tellement le cadrage horaire qui compte mais le contenu et le suivi des activités. Laissons les chronobiologistes tranquilles et ne leur faisons pas dire ce qu'ils n'ont pas forcément dit. Je trouve dommage que l'on considère très bien de faire de la géométrie ou de l'histoire l'après-midi parce que le coloriage, après tout, prend moins de temps.

Je m'adresse aux représentantx de l'Education nationale : il a été dit que nous sommes dans une ère d'évaluation. Les enseignants sont obligés de toujours évaluer tout, tout le temps. Comment se fait-il que l'Education nationale, après 5 ans de mise en œuvre, c'est-à-dire que les enfants que nous avons CM2 cette année n'ont connu que ce rythme-là ne soit pas capable de mettre en place une évaluation ? Que l'on ne me dise pas qu'il n'y a pas de groupe témoin. Il y a 6 ans, il y avait déjà des CM2 et des CP. Pareil pour la Ville de Paris. Quid des évaluations ? Il y a des groupes, des organismes, des associations qui évaluent sur un panel représentatif. Peut-être. Mais qu'en est-il de l'évaluation globale du système ? Qu'en est-il de la consultation qui avait été prévue ? Le retour éventuel à un changement de semaine se fait à la demande des conseils d'école et la commune l'accepte ou pas. Quand a-t-on organisé une consultation des conseils d'école ? Ce n'est pas faute d'avoir demandé à l'académie de Paris de le faire plusieurs fois en instances représentatives.

Les représentants syndicaux voyant que l'académie ne mettait pas en œuvre la consultation de la communauté éducative, mettent en place une consultation des conseils des maîtres. Elle a lieu pendant les 15 jours où dans chaque école de Paris, aura lieu un conseil des maîtres à ce sujet et où les enseignants qui sont tout de même, a priori, les premiers concernés pourront enfin dire ce qu'ils souhaitent. Merci.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur le directeur.

Monsieur HAMEL : Bonjour. Matthieu HAMEL. Je suis président de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle Gerbert et papa d'une petite fille de 4 ans. Je vais rester sur le sujet des rythmes. Depuis tout à l'heure, quand j'écoute les débats, je retrouve encore ce sentiment que j'ai depuis le début de l'année d'être confronté à un ping-pong interminable où d'un côté, on dit que ça ne marche pas et de l'autre côté, on dit que l'on ne reviendra pas à la semaine de quatre jours. Ça ne marche pas mais on ne reviendra pas à la semaine de quatre

jours. Nous, les parents de l'école Gerbert, notre sujet n'est pas la semaine de quatre jours. Nous ne l'avons jamais connue. On ne sait pas ce que c'est. En revanche, nous sommes nombreux à dire qu'il y a des choses qui ne marchent pas. Quand j'entends dire que l'on ne reviendra pas à la semaine de quatre jours, j'ai surtout envie de vous répondre : au lieu de nous dire ce que vous ne voulez pas faire, dites-nous ce que vous voulez bien faire et ce que vous pouvez faire pour tendre l'oreille à beaucoup de gens, à savoir le corps enseignant, les ASEM parfois ou les parents d'élèves, qui disent qu'il y a des questions à se poser.

Deuxième chose : j'ai eu l'impression, lors des débats introductifs, d'être finalement confronté à une réforme qui a été pensée en faisant totalement abstraction de la spécificité de l'école maternelle. Je ne sais plus qui expliquait que le matin est le temps le plus productif pour apprendre mais cela ne veut pas dire qu'il faut tout le temps faire du français et des mathématiques. Mettez-vous à ma place, quand j'entends ça, je me dis que ce n'est pas de moi dont on parle : ma fille de 4 ans ne fait pas de français ou de mathématiques le matin. En revanche, elle fait la sieste. Elle est confrontée pour la première fois à ce monde de la scolarité. Je comprends donc que cette réforme a été pensée en la traitant comme un enfant de CP ou de CM2. Je voudrais savoir si on ne peut pas s'interroger sur la particularité de l'école maternelle.

Je ne comprends pas pourquoi le mardi et le vendredi, on a inventé un truc - pardon encore pour ma fille de 4 ans - où elle sort de la sieste, elle voit sa maîtresse 30 minutes maximum puis elle passe 1 h 30 avec deux personnes avant de repasser du temps avec encore d'autres personnes. Il y a plein d'autres formules qui peuvent exister. Il y a, tu sors de la sieste et tu vas tout de suite avec l'équipe de Jamal ou alors tu sors de la sieste et tu vas tout de suite avec le corps enseignant. Mais cette espèce de pointillés sans substance... Je ne parle pas du fait qu'elle est totalement paumée sur qui est la maîtresse ou pas... Je parle seulement du rythme et de la séquence de la journée. Je voudrais savoir qui a pondu un truc comme ça.

J'ai oublié le quatrième point que j'avais essayé de garder en tête. Je suis venu sans fiche. Tant pis. Je vais tout de même finir par un témoignage personnel. Ce n'est pas le représentant des parents qui parle mais le papa. Je suis un pur produit de l'Éducation nationale et ma femme aussi. Je ne parlerai pas d'attraction de l'école privée mais quand même... Je vous garantis que l'on se pose